

[La banque d'un monde qui change](#)

VICTOIRE | Le style Soir

[\(/105413/victoire\)](#)

[Air du temps \(/105414/victoire/air-du-temps\)](#)

[Design \(/105415/victoire/design\)](#)

[Beauté & bien-](#)

[être \(/105416/victoire/beaute-bien-etre\)](#)

[Voyages \(/105417/victoire/voyages\)](#)

[Goûts](#)

[Victoire](#)

[Auto](#)

[\(/55/victoire/gouts\)](#)

[Vins \(/103013/vins\)](#)

[Auto \(/105418/victoire/auto\)](#)

[Montres](#)

[\(/105419/victoire/montres\)](#)

La petite voiture belge refait parler d'elle...Le Soir

Olivier Maloteaux

Mis en ligne mercredi 26 août 2015, 13h14

On avait découvert son prototype au dernier salon de Bruxelles. Ses concepteurs nous promettent la commercialisation pour bientôt..



L'E-Car 333, la petite voiture électrique belge, pourrait être présentée au prochain salon de Bruxelles dans sa version de série.

L'aventure continue pour la petite voiture belge électrique : [L'E-Car 333](#)

<http://www.lesoir.be/752762/article/victoire/auto/2015-01-08/petite-voiture-belge-pointe-son-nez%E2%80%A6>). Xavier Van der Stappen, porteur du projet, vient d'annoncer la création d'une société chargée de construire, d'assembler et de vendre le véhicule. Baptisée « ECAR Belgian Green Vehicle », cette société rassemble quatre investisseurs fondateurs belges (Thierry Deflandre, directeur du circuit de Zolder ; Groupe Horizon, une société immobilière de logements à basse consommation ; le fonds ADOXA et les « Ateliers Jean Delcourt »), tous impliqués dans les énergies renouvelables et/ou le secteur de la mobilité.

Le projet bénéficie d'un financement de la Région Wallonne sous forme d'une avance remboursable, équivalent à 70 % du budget de la première année. Une seconde levée de fonds sera faite en janvier 2016 afin d'assurer la production de la première série.

Xavier Van der Stappen et son équipe espèrent présenter un véhicule de série au prochain salon de Bruxelles, en janvier 2016. Les premiers bons de commande devraient être officiellement signés à cette occasion. Prioritairement destinée aux flottes de collectivités (régions, villes, communes, services publics, etc.), l'E-Car ne sera pas tout de suite disponible pour les particuliers, qui devront attendre sans doute un an ou deux pour pouvoir rouler belge. On rappellera que l'E-Car 333 est un véhicule électrique à trois roues, à la carrosserie en lin, conçu et produit en Belgique. Le modèle se déclinera en plusieurs variantes de carrosserie (cargo, buggy, roadster, hardtop et pick-up) et sera animé par un moteur électrique de 20 ou 34 ch. Le prix devrait se situer entre 20.000 et 40.000 € en fonction de l'autonomie (de 100 à 300 km).

LEGENDE : L'E-Car 333, la petite voiture électrique belge, pourrait être présentée au prochain salon de Bruxelles dans sa version de série.